

Le Kivu-Maniema rural

Présentation d'une région à l'est de la R.D. Congo qui est très peu connue au monde

Ce texte fait partie d'un rapport d'évaluation externe conduite du décembre 2013 au janvier 2014 à Bukavu (chef-lieu de la province du Sud Kivu) et à Shabunda (chef-lieu du Territoire de Shabunda).

L'appellation « Kivu-Maniema rural » fait allusion à « l'ancien Kivu », devenu les Provinces du Nord- et Sud-Kivu et du Maniema en 1962. Précisément, le texte est focalisé sur les trois Territoires (districts) de Shabunda, Pangi et Kasongo.

Merci pour votre intérêt. Pour de plus amples informations prière de contacter info@h-connect.ch

Fait à Auslikon/ Suisse, le 11 avril 2014 ; Hansueli Homberger

1.1. Enclavement

Une topographie vallonnée, essentiellement recouverte de forêts denses caractérise le milieu dans lequel AK est opérationnel. On y observe des difficultés généralisées d'accès, dues au mauvais état ou à l'impraticabilité des routes. Faisant partie du bassin du Fleuve Congo mais située à ses limitations orientales, une importante chaîne de montagne sépare ce milieu de l'espace frontalier avec les pays voisins (Burundi, Rwanda et Ouganda). Cet espace est orienté économiquement vers l'Afrique de l'est et la densité de la population y est jusqu'à dix fois plus élevée que dans le Kivu-Maniema rural. Cette pression démographique figure parmi les facteurs souvent sous-estimés dans les conflits à l'est de la RDC.

Cet enclavement représente une discrimination sensible au niveau économique parce que tout matériel qui ne peut pas être trouvé ou produit sur place est chargé d'un surcoût qui peut dans certains cas multiplier le prix initial par trois¹. Le même problème se pose pour des produits – principalement agricoles – qu'on essaye d'écouler des milieux ruraux vers les centres. Cela explique par exemple que le riz consommé à Bukavu est souvent importé d'Asie tandis qu'à une distance de seulement 300 km environ on trouve des terres très bien adaptées à la culture du riz. S'il y avait une route...

Au centre de Shabunda, deux pancartes annoncent que les Nations Unies (UnOps) avec un financement de l'UK Aid/DFID réhabiliteront la route Shabunda-Burhale, ce qui signifierait bel et bien la fin de l'enclavement. Même si le projet est bloqué depuis des années², cette ouverture se réalisera tôt ou tard et changera radicalement toute la vie socio-économique. Il est donc impératif d'analyser de manière proactive les effets potentiels de ce changement majeur et de définir des mesures d'accompagnement pour assurer qu'il profitera à l'ensemble de la société et n'entraînera pas des effets négatifs : la route peut potentiellement faciliter des échanges commerciaux, un tourisme équitable etc. mais elle

¹ Exemple : 1 sac de ciment se vend à 20\$ à Bukavu tandis que le prix est 70\$ à Shabunda

² De fait, dans le PV d'une séance du « Cluster logistique » des Nations Unies, tenue le 6.9.2010 à Bukavu, on apprend: « Vu les gaps humanitaires dans cette contrée, UNOPS fera tout pour que ce projet soit achevé d'ici Décembre 2010 ». Fin 2013 la route est toujours bloquée. Des passagers ayant parcouru le tronçon dernièrement disent que le problème sont les ponts sur les grandes rivières (Lubimbe, May Minigi etc.) qui sont « réparés » en mettant seulement des troncs d'arbres au lieu de construire des ponts solides capables à résister aux fortes crues en saisons de pluie. Notons que l'enclavement fait aussi exploser les coûts de toutes les démarches d'aide humanitaire, coopération au développement et promotion de la paix, surtout si on répare les mêmes ponts plusieurs fois.

peut aussi amener de l'artillerie lourde, des engins ou substances nuisibles à l'écosystème etc.

Le bâtiment totalement vide de la PTT à Shabunda rappelle en permanence qu'en plus de l'enclavement physique, il existe aussi un enclavement au niveau de la communication. Deux compagnies ont connecté Shabunda et ses environs aux réseaux téléphoniques nationaux et internationaux et la Radio Mutanga facilite la circulation d'information au sein des communautés. Mais tout est encore embryonnaire et il reste beaucoup à faire.

A tout cela s'ajoute un phénomène difficile à chiffrer : le désintérêt, voire l'indifférence, observable dans les sociétés dites « du nord » ou industrialisées : là où on voyait encore des touristes de temps en temps il y a 30 ans, cette branche est devenue inexistante et la plupart des Ministères de affaires étrangères de pays industrialisés déconseillent formellement de fréquenter ces milieux. Cette désertion peut aggraver les problèmes parce que l'absence de témoins facilite la mise en circulation de (fausses) rumeurs et la stigmatisation de la RDC et de ses habitants.

1.2. Effets de la guerre

Au problème d'enclavement s'ajoutent les effets des guerres et violences qui ravagent la contrée. La fin du Mouvement M23³ au Nord-Kivu début novembre 2013 a entraîné une dynamique bien encourageante parce que plusieurs milices, parmi lesquelles plusieurs actives sur le Territoire de Shabunda, se sont par la suite désarmées. Mais cela ne devrait pas faire naître des espoirs démesurés étant donné la gravité des faits – on parle de plus de 5 millions de victimes depuis 1996 – et également les implications et intérêts régionaux et internationaux dans cette crise qui a entraîné une véritable économie de guerre, accompagnée d'un système d'impunité généralisé : tout le monde est au courant des faits criminels de toutes envergures, commis par des acteurs locaux, nationaux et non-congolais. Mais faute d'institutions capables d'établir les responsabilités et sanctionner, l'impunité persiste et hypothèque l'avenir.

Dans des projets de développement en milieux ruraux, la guerre a entraîné d'innombrables découragements, des biens détruits au volés et des personnes tuées. Pour les responsables de projets, il est presque impossible d'influencer localement cette source d'incertitude et ils sont souvent obligés de fournir des efforts supplémentaires, non budgétisés pour défendre leurs droits et demeurer opérationnels. Dans les relations avec les bailleurs, les effets de la guerre peuvent avoir des conséquences graves, jusqu'à la fermeture de projets si des informations sur des affrontements commencent à circuler. Rares sont les bailleurs qui se donnent la peine d'analyser et de comprendre la situation sur place en détail et d'accompagner les partenaires aussi dans les périodes difficiles. Plus souvent, la sauvegarde des intérêts du bailleur domine par rapport aux besoins et souffrances des victimes.

Quant à la genèse de la crise, le changement le plus significatif depuis l'indépendance en 1960 a été l'arrivée en 1994, après le génocide au Rwanda, d'environ deux millions de

³ M23 est une milice très bien armée et équipée. Dans leurs dernières positions de combat abandonnées, 300 tonnes d'armement lourd et de munitions ont été trouvés <http://radiookapi.net/actualite/2013/11/06/nord-kivu-plus-de-300-tonnes-de-munitions-du-m23-decouvertes-chanzu/>. Avant de devenir le M23 en 2012, les cadres de cette milice étaient actifs dans des groupes dénommés CNDP, RCD et AFDL, qui ont déstabilisé l'est de la RDC depuis les années 90. Maints rapports des Nations unies et autres sources accusent les Gouvernements de l'Ouganda et du Rwanda d'appuyer ces groupes ce qui est régulièrement réfuté par les concernés qui bénéficient en outre d'un appui militaire considérable des Etats Unis et de la Grande Bretagne.

personnes aux deux Kivus. Ce mouvement de populations a eu un impact particulièrement sévère au Kivu Maniema rural. D'une manière simplifiée il n'est pas faux de dire que les problèmes qui ont conduit au génocide au Rwanda ont été exportés vers l'ex-Zaïre, devenue la RDC en 1997. Mais à ceci s'ajoutent des appétits économiques impliquant des pays voisins et milieux économiques internationaux qui ont fait dégénérer le conflit en pillages systématiques. La période comprise entre 1998 jusqu'à environ 2003 fut la plus meurtrière et durant laquelle l'est de la RDC était de fait sous occupation de forces armées de pays voisins. Maints rapports des Nations Unies (NU) ont mentionné le fait que le pillage des ressources naturelles est le moteur qui maintient la guerre en place et les bénéficiaires de ce système mettent tout en œuvre pour que cela ne change pas⁴.

De ce fait, dans l'arrière-pays du Sud-Kivu et du Maniema, une grande partie de la population a vécu des situations traumatisantes, et ce depuis 1996/97, et continue à en souffrir aujourd'hui.

Les mouvements de population illustrent l'évolution de la situation sécuritaire actuelle. En octobre 2013, l'organisation des NU pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) faisait état de 567,778 personnes retournées dans la province du Sud Kivu dans les 18 derniers mois, dont 236,168 en Territoire de Shabunda où durant la même période, 106,707 nouveaux déplacés furent enregistrés (32,280 durant les derniers trois mois). Ces mouvements ont aussi affecté la province voisine du Maniema où 68,060 nouveaux déplacés dans le 3ème trimestre 2013 ont amené leur nombre total à 257,545. La majorité des nouveaux déplacés au Maniema (35,620) est arrivée dans le Territoire de Pangi. Le nombre de personnes retournées dans cette Province dans les 18 derniers mois s'élève à 140,725. Ce bilan indique une tendance globale de stabilisation, perturbée par des affrontements entre l'armée congolaise (FARDC) et des milices locales en avril et aout 2013.

Les milices opérant dans les milieux ruraux du Kivu Maniema sont souvent présentées dans les médias internationaux comme des éléments perturbateurs. Sur place, le tableau est nuancé : par exemple la population locale remercie les Raia Mutomboki d'avoir chassé les redoutables FDLR d'origine rwandaise (lesquels sont accusés d'être de mèche avec les génocidaires de 1994 au Rwanda) du Territoire de Shabunda en début de 2012. Notons aussi que l'armée nationale congolaise (FARDC) de même que des opérations internationales, ont failli à cette tâche durant presque vingt ans.

Le problème avec ces milices est que dans de nombreux cas, leur caractère d'auto-défense ne s'est pas maintenu et ils ont commencé à poursuivre leurs propres agendas, à rançonner la population et à violer les droits de l'homme. C'était le cas dernièrement avec les Raia et la même chose à partir de 1998 avec les Mai Mai qui ont été créés à cette époque pour arrêter l'occupation de la RDC par les troupes des pays voisins. Seule différence : en 1998, ces milices étaient prêtes à s'appuyer sur l'expertise guerrière des FDLR, ce qui leur a valu, au niveau international, d'être considérées, au même titre que les autres, comme des forces négatives. De telles généralisations font que maintes analyses de conflits en RDC sont imprécises, voire tendancieuses ou biaisées. Dire par exemple qu'il s'agit de conflits inter-ethniques est un stéréotype très dangereux. En effet, la plupart des conflits concernent l'accès aux richesses, aux ressources (terres, mines etc.). Et ceux qui en profitent ont tout

⁴ Une vue d'ensemble de la période 1993 – 2003, publiée en aout 2010 par les Nations unies, est accessible au <http://www.ohchr.org/EN/Countries/AfricaRegion/Pages/RDCProjetMapping.aspx> ; Pour les dernières évolutions on peut consulter <http://www.un.org/sc/committees/1533/egroup.shtml> ; Voir aussi un résumé historique sur http://h-connect.ch/index.php?id_rub=4&id_intro=7&site=intro&lang=fr)

intérêt à faire croire au reste du monde – et aux autochtones même! – que l'appartenance ethnique fait partie du problème ou de la solution. Le croire c'est devenir victime de manipulations ; le relayer c'est manipuler.

Durant toutes ces décennies de guerre, le pouvoir central de Kinshasa n'a exercé aucun contrôle sur l'est de la RDC. En Territoire de Shabunda, c'était encore le cas en automne 2013 : des onze Groupements, dix n'étaient pas sous contrôle de l'armée nationale (FARDC). Les affrontements de 2013 sont alors motivés par le désir des FARDC de reprendre les reines et par les méfiances des milices envers cette armée. Cette méfiance est entretenue entre autres par des rumeurs persistantes sur un morcellement prévu de la RDC (« balkanisation ») et surtout du fait qu'un bon nombre des cadres des FARDC sont d'expression rwandophone, des miliciens contre qui les mêmes FARDC se battaient encore en 2008⁵.

Pour la population civile, cette guerre est un calvaire : elle se retrouve sans protection face à des personnes armées, des hommes surtout, en coalitions changeantes du jour au lendemain. Ce sentiment d'être à la merci de pouvoirs sur lesquelles on n'a aucune influence comprend encore une autre dimension : les combattants FDLR par exemple sont toujours en RDC, en partie cantonnés dans la région d'Itombwe, en partie dispersés ou dissimulés un peu partout. Le retour dans leur pays d'origine ne s'effectue qu'au compte-gouttes par l'UNHCR, le Gouvernement rwandais refusant carrément de les accueillir. Ceci représente déjà un danger substantiel. Par contre, environ 1,700 combattants du M23 se sont réfugiés au Rwanda et en Ouganda après leur défaite militaire, mais une confirmation officielle de leur désarmement fait encore défaut. En outre, il semblerait que leurs dirigeants effectuent de nouveaux recrutements dans ces pays⁶. Ceci, bien sûr suscite aussi des questions notamment sur le comportement des Etats-unis et de la Grande Bretagne qui apportent un appui considérable à ces deux pays en termes financiers et militaires.

L'accalmie des derniers quelques mois est donc encore très précaire avec pour défi principal de rendre les anciens miliciens utiles pour la société. De plus se pose la question de la responsabilité pour cette réintégration : est-ce la tâche du Gouvernement ? De la Communauté internationale ? De la société civile ?

Au moins une chose est claire : il ne manquera pas de travail pour les nombreux miliciens originaires du Kivu-Maniema rural qui se déclarent prêts à renoncer à la violence. Par exemple dans la réhabilitation de routes ou d'autres infrastructures. Trouver des financements pour atténuer ces problèmes infrastructurels et pour rendre les ex-combattants utiles pour la société sera crucial pour sortir le Kivu-Maniema de l'impasse. Et pourquoi ne pas joindre les deux volets?

⁵ Comme l'a fait le M23 en 2012, la milice CNDP menaçait d'attaquer et prendre Goma (capitale de la Province du Nord Kivu) en fin 2008. Militairement plus efficace que les FARDC, le CNDP réussissait à imposer au Gouvernement Kabila qu'un nombre disproportionné de leurs cadres, dont nombreux d'expression rwandophone et formés militairement au Rwanda obtenait des postes de commandement au sein des FARDC. Mais nombre de ces commandants se sont mutés en début 2012 pour constituer le M23. Pour cette raison, le Gouvernement publiait le 16 septembre 2013 une liste de 78 d'entre eux qui ne seront pas éligibles à l'intégration dans les FARDC dans le cadre de pourparlers de paix à Kampala. Mais ceci n'a pas suffi pour éteindre les méfiances et les tensions sont encore montées avec l'assassinat du colonel Mamadou Ndala des FARDC, considéré comme un des architectes de la victoire sur le M23. Pour la liste mentionnée voir <http://ikazeiwacu.unblog.fr/files/2014/01/sidep-list-m23-non-eligible-integration-fardc.pdf> concernant le cas Ndala par exemple <http://afrikarabia.com/wordpress/mamadou-ndala-larmee-au-coeur-des-soupcons/>

⁶ <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20131217175519/>

1.3. Interventions humanitaires et Coopération au développement

La polémique n'est jamais loins quant à l'"aide internationale", surtout dans la région des Grands Lacs. Là, au moins deux erreurs fatales de la Communauté internationale ont laissé des marques tragiques dans l'histoire : la non-assistance des civils face au génocide au Rwanda en Avril 1994 et peu après l'opération turquoise de l'armée française qui a permis aux génocidaires – avec le concours des agences internationales humanitaires – de s'infiltrer dans les deux Kivus avec tout un arsenal d'armes.

Cependant, une chose est claire : durant les pires années de la guerre, entre 1998 et 2003 les interventions d'urgence des agences internationales de l'aide humanitaire ont sauvé d'innombrables vies. Toutefois, nombre d'interlocuteurs à Shabunda se posent la question de savoir pourquoi les milieux ruraux du Kivu-Maniema continuent à être classés zones humanitaires encore dix ans après la fin officielle de la guerre et pourquoi seulement une petite poignée d'acteurs interviennent avec des projets de développement et une perspective à long terme. Ces frustrations sont nourries par le fait que l'agglomération de Bukavu et la plaine de la Rusizi sont saturées d'acteurs de développement, une discrimination qui risque de créer des tensions en aggravant les problèmes dus à l'enclavement (voir 3.1). Serait-ce le Gouvernorat provincial qui maintient cette situation, comme accusent les uns, ou serait-ce dû à des décisions prises au niveau de la Communauté internationale (CI) comme le suggèrent d'autres ? Dans tous les cas, la méfiance de la population à l'est de la RDC envers la communauté internationale est énorme⁷ et dégénère régulièrement en colère : le 19 Juillet 2011 à Shabunda, une délégation du général de la Monusco, Oliver Meece, essayait des jets de pierre. Aujourd'hui, du contingent pakistanais de casques bleus à Shabunda la population remarque avant tout le chant de l'Imam. Les soldats quittent à peine leur base.

Mais principalement, la critique envers les actions humanitaires se rapporte à la distorsion des marchés et à l'affaiblissement de l'état. « Le bénévolat devient une injure » s'exclamait un participant à l'atelier du 27.12.2013, signalant qu'avec la présence des humanitaires, tout le monde se précipite pour attraper son morceau du gâteau et les initiatives promouvant l'auto-prise en charge ont des difficultés énormes à trouver du personnel. « Paternalisme » est le mot souvent utilisé pour décrire cette attitude passive, l'attente de solutions externes. A Shabunda, des associations de développement critiquent aussi les organisations humanitaires récoltant des données⁸ via des acteurs du milieu associatif local. Mais au lieu de collaborer étroitement avec eux, ils choisissent d'autres partenaires ou amènent même de la main d'œuvre étrangère, ce qui est perçu comme discriminatoire et propice à créer des conflits. On exige plus d'implication, de responsabilisation et de sous-traitances avec des ONG's locales ainsi que des formations afin d'accroître le savoir faire local.

La présence des organisations humanitaires dévoile impitoyablement les faiblesses du service public, lequel a été inexistant durant les années de la guerre : cette situation de concurrence empêche la restauration de l'autorité de l'état et invite à toutes sortes

⁷ « No Nkunda, No Job » est un slogan typique parmi autres qui fait allusion aux appuis des grandes puissances aux Gouvernements de l'Ouganda et du Rwanda qui, à leur tour se trouvent régulièrement accusés d'appuyer des seigneurs de guerre (comme Laurent Nkunda par exemple) qui sèment chaos et désolation au Congo. <http://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/dr-congo-no-nkunda-no-job-goma-unimpressed-un-troop-increase>

⁸ Par exemple à travers les séances inter-agences organisées à un rythme hebdomadaire par l'Organisation pour la Coordination humanitaire, OCHA, mais aussi à travers des études explicitement commanditées par exemple dans le secteur de la santé, de l'éducation etc.

d'arrangements – allant de la collaboration étroite dans les meilleurs des cas jusqu'à des effets négatifs comme le détournement de fonds, des "actions retour" et autres⁹.

L'évaluateur n'avait pas mandat pour enquêter sur ces phénomènes mais la régularité avec laquelle de tels problèmes ont été relevés indique qu'il est nécessaire d'en parler et de chercher des solutions viables.

Malgré la vocation au développement durable de AK, plusieurs de ses AM ont déjà collaboré dans le cadre d'actions humanitaires de court terme et elles ont vu et vécu les mécanismes de ce système. Le plus grand regret exprimé à cet égard concerne l'orientation à court terme de l'aide humanitaire et la pression de produire de la visibilité, c'est à dire des photos « prouvant » la bonne utilisation des moyens. Les acteurs locaux déplorent les moyens énormes dépensés par les organisations humanitaires sans obtenir des effets positifs à long terme.

Un cas particulier dans cette logique sont les « vulnérables ». En effet, il est reconnu que pendant la guerre et jusqu'à présent, beaucoup de personnes, surtout des femmes, plus rarement des garçons et des hommes, ont été victimes de violences sexuelles et très souvent également victimes de stigmatisations par après : chassées de leurs foyers, isolées, abandonnées. Ce phénomène a attiré beaucoup d'attention de la part de la communauté internationale et des sommes importantes ont été débloquées pour atténuer les souffrances de ces victimes. Mais cela a aussi soulevé beaucoup de critiques, allant de la publicité inutile pour les malfaiteurs et propre à inviter à des telles violences, à de fausses déclarations pour accéder aux financements ou encore par le délaissement de victimes de violences « ordinaires ». Surtout, en focalisant l'attention sur de telles victimes, on court le risque d'aggraver leurs stigmatisations.

Diverses discussions ont donné l'impression que pour les victimes de violences sexuelles, la discrétion est l'élément absolument crucial. Et pour travailler discrètement à ce sujet, il est surtout avantageux d'avoir des projets multisectoriels qui permettent l'intégration sans distinguer les victimes du reste de la société. De plus, les projets doivent être enracinés dans les communautés, pour atteindre aussi les personnes qui se distancient des victimes, par exemple les maris qui chassent leurs femmes après avoir appris que celles-ci auraient été violées. On devrait arriver à poursuivre la personne qui a commis le crime et non pas la victime. Un défenseur des droits de l'homme ajoute que la voie légale aggrave souvent le problème (la victime doit craindre la vengeance) et que beaucoup des cas s'arrangent « à l'amiable ». Il renchérit que « cela demande l'implication de tout le monde ».

1.4. Économie et écologie

Traditionnellement, les gens des milieux ruraux du Sud Kivu et du Maniema ont vécu durant des siècles d'une agriculture de subsistance dans les forêts. La culture sur brûlis ainsi que la chasse étaient répandus. Les champs étaient à des distances considérables des villages et laissés en longues jachères après quelques récoltes. Cette méthode de cultiver était devenue très dangereuse pendant la guerre à cause des positions de combat dans la forêt.

De plus, les mouvements massifs de population pendant les deux dernières décennies ont profondément changé la donne : là où en 1993 on comptait environ 250,000 habitants pour le Territoire de Shabunda, on les estime aujourd'hui à 700,000, avec à certaines périodes de

⁹ "Action retour" est un terme utilisé pour décrire un schéma de corruption dans lequel un financement est accordé à une structure d'implémentation à condition qu'une partie soit retournée personnellement à celui qui a accordé le financement.

la guerre, le cap d'un million franchi. La densité de la population se situe à environ 27 hab. /km², en territoire de Pangi c'est 17 hab. /km². Avec cette augmentation de la densité de la population, l'ancienne méthode de culture est devenue de moins en moins viable. Ainsi on aperçoit actuellement par-ci et par-là dans la ville de Shabunda des jardins potagers de dimensions variées.

Le Kivu-Maniema rural étant une région potentiellement riche et propice à une grande diversité d'activités économiques, le secteur agricole fut poussé pendant l'époque coloniale et ce jusqu'à exporter vers les pays voisins. En plus, on développait le secteur minier. Mais presque aucune industrie transformatrice n'a été installée dans l'Ex Congo-belge. Ceci, et les problèmes dus à l'enclavement (voir 3.1) pèsent lourd aujourd'hui, surtout sur les milieux ruraux et renvoie la RDC parmi les pays les moins compétitifs au niveau mondial.

L'électrification se limite à quelques centres urbains, les services d'adduction d'eau potable et traitement d'eaux usées sont pauvres, pour ne citer que quelques exemples¹⁰. On peut aussi observer que tous les biens pour satisfaire les besoins du quotidien sont importés, la plupart en provenance de pays asiatiques. Une autre conséquence est un chômage presque généralisé avec la plupart des emplois se trouvant dans le secteur informel.

En dehors du mauvais état des infrastructures, l'absence d'un système d'épargne et de crédit est un autre obstacle, surtout dans les milieux ruraux. Pour des initiatives de développement qui dépendent de canaux sûrs pour des transferts d'argent, l'absence de structures d'épargne et de crédit est particulièrement nuisible. Cette carence a attiré des aventuriers qui ont mis en place de tels systèmes – pour voler les épargnes par la suite. De nombreuses associations membres de AK déplorent la perte de sommes considérables à cause de vols dans des caisses d'épargne¹¹. Les défis sont alors énormes et il y aurait suffisamment de tâches pour, par exemple, rendre des ex-miliciens utiles à la société.

S'occuper directement des aspects écologiques est hors de portée de la grande majorité de la population à l'est de la RDC. Partout il y a des déchets dans la nature. Le remplacement d'emballages naturels (feuilles de bananes etc.) par des produits en plastique laisse des traces. Différents témoignages font état d'une perte de la diversité biologique suite à la déforestation et au braconnage. En plus, des interlocuteurs parlent de changements climatiques perceptibles comme des vents particulièrement violents et des perturbations de saisons. A proximité du parc national Kahuzi-Biega (patrimoine mondial de l'UNESCO), le potentiel d'une nature intacte reste à être découvert et mis en valeur. Utilisé sagement, ceci pourrait devenir une source de prospérité au même titre que l'utilisation d'énergies renouvelables (photovoltaïque etc.). Parmi les risques figure également le danger de substances toxiques libérées dans la nature par des exploitations minières sauvages.

1.5. L'importance de l'exploitation artisanale de minerais

Si aujourd'hui l'apparition de bâtiments bien construits, par exemple à Shabunda, peut être considérée comme un germe de la prospérité, signe de reprise après la guerre, c'est probablement le fruit d'exploitants artisanaux de minerais qui ont investi leur gain au lieu de le gaspiller dans des plaisirs faciles. Cette exploitation artisanale – particulièrement de l'or, l'étain (cassiterite) et le coltan (colombite-tantalite) – est devenue intéressante au fur et à la

¹⁰ Tandis que le droit d'accès à l'eau potable et l'énergie électrique sont inscrits dans la constitution de la RDC au même titre que le droit à la santé et à la sécurité alimentaire (articles 47 et 48).

¹¹ SEMR 270\$; Radio Mutanga 137\$; Savonnerie 730 \$ (Exemples)

mesure que les routes sont devenues impraticables après l'indépendance. La libéralisation du secteur minier, encore sous l'époque de Mobutu, a aussi contribué à ce que le secteur minier devienne intéressant pour les sociétés des milieux ruraux. Mais en raison de l'enclavement et de l'absence d'industries transformatrices, la chaîne d'écoulement des produits miniers est dominée par des cartels qui dictent souvent des prix dérisoires. Ceci aggrave encore les écarts de revenus dans ces milieux et provoque de maintes frustrations.

Pour le cas de l'or, une étude récente¹² estime une production annuelle d'environ 4000 kg pour les seules mines autour de Kamituga (environ 100 km au sud de Shabunda) tandis que les statistiques de la Division des mines du Sud Kivu indiquent des exportations entre 22,9 et 33,6 kg par an pour les années 2010 à 2012. Ceci laisse entendre que des quantités importantes de minerais quittent clandestinement la RDC vers les pays voisins. Le comportement de tous les acteurs est donc suivi très attentivement: celui d'une personne qui achète des permis d'exploitation au niveau du Ministère national des mines ou négocie des coopérations avec les autorités provinciales, ou celui du Gouvernement rwandais qui indique avoir gagné en 2013 la plus grande somme jamais gagnée dans le commerce du minerais¹³ sans que le pays soit connu pour posséder de tels gisements. Le risque est réel que l'exploitation de ces richesses ne servira pas à améliorer les conditions de vie des plus démunis mais à enrichir une petite élite.

L'étude susmentionnée propose comme piste de solution une coopération plus étroite entre les petits creuseurs et l'exploitation industrielle. Cela commence à se réaliser dans le Sud Kivu. « On est fatigué de creuser » s'exclame un participant de l'atelier du 27.12.2013 pour encore déplorer l'absence d'un comptoir d'achat de minerais qui paye des prix raisonnables à Shabunda. Le responsable d'une coopérative minière décrit les conditions de vie dans les carrés miniers d'une manière très sombre : esclavagisme, violences, absence de soins et d'éducation, danger de mort dans les mines souterraines, etc. Un activiste des droits humains confirme et renchérit qu'il est très difficile d'intervenir parce que la plupart de ces carrés sont sous le contrôle de personnes influentes. Ce secteur serait susceptible de sortir le Kivu-Maniema rural de la misère. Dès lors, le partage de gains sera le défi clé dans les années à venir.

1.6. Service public

Le Président de la RDC, Joseph Kabila est cité sur Radio Okapi avec les mots « Maintenant nous devons rétablir l'autorité de l'Etat par la force »¹⁴. Après la défaite militaire du M23 le 5.11.2013, c'est la première fois que le pouvoir central exerce le contrôle sur toute l'étendue de la RDC depuis 1998, c'est à dire depuis 15 ans. Dans le cadre de sa tournée à travers l'est du pays, fin novembre 2013, il se plaint publiquement de tracasseries d'agents de l'état et promet « une profonde réforme »¹⁵. Les gens dans la rue se moquent : un président qui se plaint ?! On se serait attendu à ce qu'il mette fin à ces tracasseries. Mais c'est en effet le

¹² Exploitation minière industrielle et artisanale au Sud-Kivu. Possibilités d'une cohabitation pacifique ? Gabriel Kamundala Byemba, December 2012; http://www.ipisresearch.be/publications_detail.php?id=402

¹³ Rwanda Dispatch, Issue 58, December 2013, p.4: „180,000,000: The highest amount of money in US Dollars that Rwanda earned from mineral exports for the period January – September 2013“.

¹⁴ <http://radiookapi.net/actualite/2013/11/26/joseph-kabila-maintenant-nous-devons-retablir-lautorite-de-letat-par-la-force/>

¹⁵ La Référence plus, cité dans la revue de la presse du CongoForum le 5.12.2013; <http://www.congoforum.be/fr/nieuwsdetail.asp?subitem=1&newsid=196648&Actualiteit=selected>

nœud du problème : partout, on trouve des agents qui veulent représenter le pouvoir de l'état, partout des gens qui prétendent savoir où se trouve le problème, quel est le problème – mais personne n'a le pouvoir, les moyens ou le courage d'initier cette « profonde réforme ».

Mais parlons aussi des aspects positifs : tous les contacts de l'évaluateur avec des fonctionnaires se sont déroulés de manière très correcte et aucun dérangement n'est à signaler. Et surtout, l'inflation – véritable fléau en RDC depuis des décennies – a fortement régressé : Le dollar US se change toujours à 900FC comme en 2011. Cependant, maints rapports des interlocuteurs à Bukavu et Shabunda – surtout des associations sans but lucratif (Asbl)¹⁶ desquelles on sait qu'elles sont cofinancées par des bailleurs étrangers – se plaignent d'agents des services publics exigeant des taxes, impôts, licences, droits, reconnaissances, pénalités et autres, très souvent des sommes exorbitantes, que ces associations ne seraient jamais en mesure de payer.

Une vérification de ces allégations n'a pas été possible dans le cadre de l'évaluation mais leur régularité indique qu'on est encore loin de suivre la Constitution qui stipule : « *Les pouvoirs publics collaborent avec les associations qui contribuent au développement social, économique, intellectuel, moral, et spirituel des populations et à l'éducation des citoyens. Cette collaboration peut revêtir la forme d'une subvention* »¹⁷. Il est donc à espérer qu'un climat de confiance s'installera entre les acteurs étatiques et la société civile – qui s'est substituée au service public pendant les longues années de guerre - pour ensemble faire avancer la RDC vers la prospérité.

Dans l'administration publique, les niveaux suivants sont à distinguer : niveau national, provincial, territorial et communal. La législative au niveau national (Parlement) est issue de deux élections (2006 et 2011) après le référendum sur une nouvelle constitution en 2005. Pour la législative au niveau provincial (Assemblée provinciale), les deuxièmes élections après 2006 sont annoncées depuis 2011 sans qu'un calendrier précis soit établi. Les Assemblées provinciales élisent les Sénateurs (deuxième chambre au niveau national).

Au niveau local, des élections sont annoncées depuis 2005 mais n'ont jamais eu lieu. À défaut d'autres structures officielles, la gestion publique au niveau des Territoires est assurée à travers les entités décentralisées avec en tête les Administrateurs de Territoires, instaurés par le Gouvernement central. En parallèle, le pouvoir traditionnel, les chefferies, sont considérablement influentes au niveau local. Elles viennent d'être intégrées formellement dans la gestion publique et reçoivent aussi leur part du budget national.

Être agent du service public en RDC peut s'avérer très rentable, surtout pour les hauts fonctionnaires : Kongo Times¹⁸ estime un salaire mensuel de 13,000\$ pour les parlementaires et 30,000\$ pour les ministres au niveau national. Cette mentalité de self-service au plus haut niveau influence aussi et surtout le comportement d'agents en milieu

¹⁶ L'abréviation Asbl est très courant en RDC parce que cette forme juridique est peut être un peu plus facile à obtenir que d'autres et elle permet des activités communautaires sans devenir un sujet imposable.

¹⁷ Constitution de la RDC, Article 37. En plus, l'article 38 de la Loi N° 004/2001 Du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, renchérit : « *L'Etat associe les Organisations Non-Gouvernementales à la conception et à la réalisation de sa politique de développement au niveau local, provincial et national* »

¹⁸ <http://afrique.kongotimes.info/rdc/parlement/4934-nouveau-salaire-deputes-senateurs-congo-honteuse-augmentation-salariale-honorables-deputes-senateurs.html>

rural – pour lesquels dans de nombreux cas, les salaires n’arrivent qu’occasionnellement et où, depuis l’époque de Mobutu, il est laissé aux agents de se débrouiller eux-mêmes pour leur survie. Certes, le pouvoir central cherche à améliorer la situation, mais souvent cela crée des nouveaux problèmes. Par exemple on parle depuis 2012 d’un projet du Ministre des finances pour « l’amélioration du climat commercial¹⁹ » mais personne ne sait où on en est. Un autre exemple est la bancarisation : pour éviter que les salaires des fonctionnaires ne soient détournés et aussi pour lutter contre le fléau des fonctionnaires fictifs, tout paiement s’effectue depuis quelques mois uniquement via un compte bancaire et l’agent doit s’identifier personnellement à la banque avant de toucher. Mais à Shabunda par exemple il n’existe aucune banque. En plus, le voyage à Bukavu par avion pour ouvrir un compte coûte environ 500 \$ alors qu’un enseignant gagne environ 60 \$ par mois. Des spots passent à la TV nationale congolaise annonçant des guichets mobiles – mais on ne les a pas encore vus à Shabunda où les fonctionnaires sont obligés de patienter ou de se débrouiller. Toutefois, la bancarisation donnera aux citoyens les moyens de contrôler si les taxes perçues par des fonctionnaires entrent véritablement dans les caisses publiques.

Etant donné toutes ces démarches de l’état pour reprendre les reines, mais aussi en raison de l’absence de structures élues au niveau local et de compétences souvent disputées entre les autorités nationales, provinciales et locales, on constate une grande incertitude dans la population. Ceci concerne surtout le caractère légal d’un nombre important de décisions. Par exemple les affaires foncières : avec tous les mouvements de populations durant les années de la guerre, des dizaines de milliers de personnes se sont installées et déplacées pendant que le service de cadastre n’existait carrément pas. Elles se retrouvent aujourd’hui dans la situation où elles habitent des terrains sans disposer de titres fonciers. Ceci représente évidemment une source de conflits. Un autre exemple concerne AK directement, en relation avec le paiement de 5.000\$ pour la licence de la Radio Mutanga. Plus tard, la loi concernée a changé, ce qui a conduit les autorités à exiger une taxe additionnelle de 7000 \$. Comme ce problème concerne aussi d’autres stations, le réseau « Rateco²⁰ » est intervenu et ce dossier est actuellement suspendu. Avec de telles manoeuvres, d’énormes ressources sont gaspillées – ressources qui manquent partout, aux services de l’état comme aux milieux associatifs, pour sortir le pays, rangé en dernière place sur l’index du développement humain²¹, de la crise actuelle et de la pauvreté.

En conclusion : le service public en RDC se cherche encore et il sera crucial que les forces vives lui viennent en appui avec l’expertise accumulée pendant toutes ces années de guerre quand elles se sont substituées à ces fonctions. Le respect mutuel en est la base. Un volet crucial dans cela sera de rendre public des données essentielles pour comprendre le milieu social et ses changements. Ces données sont actuellement difficiles à trouver, entre autres aussi parce que les agences humanitaires constituent des banques de données tout en limitant parfois l’accès à ces informations. Le tout sera un processus d’apprentissage commun dans lequel la transparence sera cruciale : certains traumatismes de l’époque coloniale – par exemple le caractère « huis clos » du secteur minier – seront à surmonter. Mais en premier lieu, il s’agira de former des personnes à travailler dans la fonction publique de façon à ce que ce soient les agents les mieux qualifiés qui occupent ces fonctions si

¹⁹ <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaaharienne/13008-rd-congo--est-il-possible-dameliorer-le-climat-des-affaires-.html>

²⁰ Réseau des radios et télévisions communautaires de l’Est de la R.D.Congo

²¹ <https://data.undp.org/dataset/Table-1-Human-Development-Index-and-its-components/wxub-qc5k>

importantes – et non pas le cousin ou le meilleur ami de la famille du dirigeant.

1.7. Les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire

Dans le secteur de la santé, l'approvisionnement en eau potable pose un problème majeur, surtout en saison sèche. Un participant de l'atelier du 27.12.2013 indique des cas de femmes obligées de parcourir 10 km à pied pour trouver de l'eau pour leurs familles.

Avec la présence de Médecins sans Frontières (Espagne), tous les soins à l'hôpital général de Shabunda-Centre sont gratuits. En plus, l'équipe de MSF fait des déplacements à l'intérieur si la situation sécuritaire le permet. En comparaison avec 1993, quand cet hôpital fut presque abandonné, le complexe est aujourd'hui utilisé dans son ensemble grâce à certains travaux de réhabilitation après la guerre.

Malgré le fait qu'actuellement la vie de beaucoup de personnes dépend des soins gratuits délivrés par les agences humanitaires, on entend aussi des voix critiques disant que la gratuité prolongée des soins médicaux minerait gravement les bases du futur en créant une mentalité d'assistés. Clairement, on se pose la question de savoir les conséquences d'un arrêt brusque de cette gratuité, comme il est prévisible que cela arrive tôt ou tard. On s'attend à ce que l'accès aux soins de santé devienne alors très précaire pour de nombreuses familles. D'où l'importance de songer dès aujourd'hui à la mise en place de structures indispensables d'encadrement, comme par exemple des mutuelles de santé, et d'impliquer les organes compétents de la fonction publique.

Dans le secteur de l'éducation, la situation est décrite comme meilleure qu'avant la guerre mais n'est cependant pas satisfaisante. Seules quelques rares écoles sont construites en dur, les autres sont dans la plupart des cas logées dans des bâtiments de fortune.

L'enseignement est reparti en 6 ans d'école primaire, suivi de six années d'école secondaire, contenant deux années de cycle d'orientation et 4 années d'enseignement spécialisé. Mais tous les domaines ne sont pas offerts dans les milieux ruraux, de même au niveau universitaire et des instituts supérieurs²². Théoriquement, l'école primaire est gratuite mais le paiement de primes aux enseignants est devenu la norme étant donné le niveau très bas des salaires. Il est dit que les écoles primaires sont mieux encadrées que les écoles secondaires. La formation technique est insuffisamment équipée, surtout le volet mécanique. La Coopération technique belge est primée pour avoir aidé le système éducatif après la guerre, avec l'impression et la distribution de manuels scolaires (français et mathématique). Un fonctionnaire du secteur éducatif mentionne la naissance de nouveaux modèles de cogestion entre parents et enseignants, ce qui peut aussi être lu comme une tendance vers des établissements privés.

L'accalmie des derniers mois au Kivu-Maniema rural a permis de cultiver les champs et d'effectuer les récoltes normalement. Des jardins potagers proches des habitations et l'élevage, surtout de poules, chèvres et quelques porcs, permettent d'enrichir le menu. Le marché est fréquenté mais on y trouve une variété limitée d'aliments. En ce qui concerne la culture de légumes, l'offre est encore modeste en comparaison avec la région de Bukavu et le Rwanda voisin. Apparemment, il est difficile de trouver des variétés adaptées aux conditions climatiques et aux sols de basse altitude.

²² A Shabunda par exemple il n'existe que deux instituts supérieurs: en technique médicale et en développement rural.

Au niveau régional, la sécurité alimentaire est un secteur en pleine transformation. La région des Grands Lacs est très fertile en comparaison avec les vastes régions plutôt désertiques et de steppes qui l'entourent. C'est un potentiel énorme pour l'agro-business qui est clairement en train d'y mettre ses pieds. Dans des pays voisins comme le Rwanda, ceci a déjà conduit à des changements drastiques vers une politique agricole nationale qui arrive à accroître la production mais prive les paysans du choix libre de leurs cultures en privilégiant les investissements²³. Les promoteurs de telles pratiques ont choisi le canal de la coopération internationale au développement pour se positionner dans ce marché²⁴. Pour les acteurs locaux de développement au Kivu Maniema rural, ce serait une tendance à suivre très attentivement pour assurer l'autonomie des producteurs locaux en matière de sécurité alimentaire, particulièrement concernant le savoir faire en matière de la production locale de semences.

1.8. Pauvreté

Dans les milieux ruraux, la pauvreté est une réalité et pourrait servir à expliquer tous les fléaux dans une analyse superficielle. Mais la pauvreté a ses causes et ses effets. Les paragraphes précédents de ce chapitre ont été consacrés aux causes, ici il reste à parler des effets. Par exemple sur le plan culturel. Qui a le temps de s'occuper de soigner, respecter ou aimer la culture dans un combat de survie ? Et quel drame se produit avec la déculturation d'une communauté ?

Les magistrats du tribunal de la paix à Shabunda recourent parfois à des méthodes traditionnelles de résolution de conflits. Evidemment, la culture est une richesse potentielle, mais il y a aussi ses côtés sombres : de nombreux défis concernant par exemple la position des femmes dans la société ont leurs ramifications dans la culture. Et même la manipulation ethnique et tribale se sert souvent des clichés traditionnels.

Un des effets graves de la pauvreté est que beaucoup de gens ne connaissent pas leurs droits. Durant toute l'évaluation, personne n'a été en mesure de montrer la Constitution de la RDC à l'évaluateur. Comment, dans de telles circonstances, savoir que celle-ci stipule que l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements de l'état (art 43) ? Que les pouvoirs publics ont l'obligation d'assurer une protection aux enfants et à la jeunesse et d'assurer la diffusion et l'enseignement de la Constitution, de la Déclaration universelle des droits de l'homme etc. (art 41, 42 et 45) ?

Toujours dans le domaine légal, on entend les difficultés qu'éprouvent les personnes pauvres à être écoutées devant la justice, surtout s'il s'agit de défendre leurs droits contre des personnes influentes. Dans presque tous les cas de vol dont les membres de AK ont été

²³ Voir par exemple Cris Huggins, 2013 ; « L'investissement agricole » facilité par l'État au Rwanda : regroupement des terres, renforcement du contrôle

http://www.iss.nl/fileadmin/ASSETS/iss/Research_and_projects/Research_networks/LDPI/LDPI_WP_16_FR.pdf

²⁴ La coopération suisse par exemple a choisi *International Fertilizer Development Center (IFDC)*, une « Organisation publique internationale », basé à Muscle Shoals, Alabama, Etats unies, regroupant l'industrie des fertilisants parmi d'autres acteurs) comme partenaire exécutant son programme « *Agriculture productivity, income generation and food security* » cherchant à « promouvoir des clusters locaux d'agrobusiness et l'intégration régionale ». Parmi les partenaires de l'IFDC on trouve par exemple « *Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)* » dont le site internet mentionne comme premier objective „Obtenir de meilleures semences pour les paysans de l'Afrique“ sans qu'on y trouve des indications sur les qualités spécifiques et l'origine de ces „meilleurs semences“.

victimes, les coupables sont connus mais circulent en pleine liberté. Et les victimes estiment plus sûr de ne pas insister sur une poursuite par crainte de vengeances et surtout parce que là où des procès ont été intentés ils n'ont pas abouti en jugements et encore moins en compensations. Si, avec l'arrivée d'un tribunal de paix à Shabunda il y a quelques années, la situation a tendance à s'améliorer, elle reste hypothéquée par tous les cas non traités pendant plus de 15 ans de guerre.

La pauvreté est un piège : si l'argent manque pour payer le frais de scolarisation, les conséquences ne se ressentiront qu'après des années. Le cas est similaire si la famine pousse à manger les semences. De petites sommes, même sous forme de crédit, pourraient sortir une personne de la pauvreté. Mais dans le Kivu-Maniema rural, d'innombrables personnes ne trouvent même pas cette petite somme. Comment alors s'étonner d'un seuil très élevé de délinquance, du succès des recruteurs d'enfants pour constituer de nouvelles milices?

La dévalorisation des personnes est également un effet grave de la pauvreté. La guerre a poussé beaucoup d'individus dans des situations indignes : arrachés de leurs familles, ou stigmatisés, ils sont à la merci de ceux qui sont un peu moins pauvres. Si les congolais se plaignent parfois du manque d'initiative d'une majorité des gens, la question se pose de savoir si ces personnes seront *capables* d'initier plus que leur propre survie.

Savoir si le problème de la pauvreté cachait en réalité un problème de minorité(s) n'était pas un sujet à étudier dans le cadre de cette évaluation. Mais puisque la façon dont les minorités sont traitées est représentatif d'une société quelle qu'elle soit, cet aspect est crucial pour le milieu associatif et – probablement encore plus – pour les bailleurs de fonds. AK en avait fait ses expériences avec la réhabilitation du pensionnat de Kasongo où le bailleur avait exigé la mixité, ce qui a provoqué un blocage par la communauté musulmane de cette contrée. Le nœud du problème se trouve dans l'obligation du bailleur à protéger des minorités et ses difficultés de comprendre le contexte. Le seul remède à ce problème est bien évidemment des contacts réguliers et des relations de confiance.

Il est difficile d'évaluer si la pauvreté extrême affecte aussi la capacité d'être solidaire. On constate – ceci est vrai et un défi pour beaucoup des initiatives locales de développement – de nombreux cas de petits sabotages qu'on pourrait mettre sur le compte de la jalousie ou de petites rivalités. Étant observateur suisse qui n'a pas vécu les atrocités de la guerre, cela rend souvent perplexe. Si les activités de AK pouvaient faire naître à long terme un véritable esprit de coopération, une compréhension que la prospérité n'est pas pour moi mais pour nous tous, on aura franchi un pas important. Mais il reste à considérer que les inégalités sociales sont en croissance au niveau mondial et il s'agit là probablement d'un problème plus globalisé qu'on a envie de le croire.